



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro:
Prix de la récolte 2016

- Panifiables : prix 2016 1
- „Box plots“ et médianes
- Fourragères : prix nets 2
- Oléagineux : stabilisation 3
- Récoltes 2017 et 2018
- Commentaire : huile de palme dans les aliments 4

Céréales panifiables 2016 : légère hausse des prix

Selon le recensement des prix de la FSPC pour les céréales panifiables de la récolte 2016, les prix des classe TOP et I ont augmenté de Fr. 1.50/dt et ceux de la classe II de Fr. 1.70/dt par rapport aux prix 2015.

Les prix internationaux sont bas et les céréales panifiables ont été importées à des prix oscillant entre Fr. 45.-/dt et Fr. 47.-/dt pour une **qualité TOP. En raison d'une faible**

récolte, de prix indicatifs stables et **d'une bonne collaboration au sein** de la branche, le blé suisse a pu bénéficier de prix nettement plus élevés.

Stabilisation de l'évolution des prix

La médiane des prix bruts aux producteurs pour la classe TOP se situe à Fr. 52.-/dt et les prix varient entre Fr. 49.50/dt et Fr. 54.50/dt. La médiane pour la classe I est à Fr. 50.-/dt alors que celle de la classe II se situe à Fr. 48.50/dt. Dans **la classe II, le prix indicatif n'a à nouveau pas été atteint.** La four-

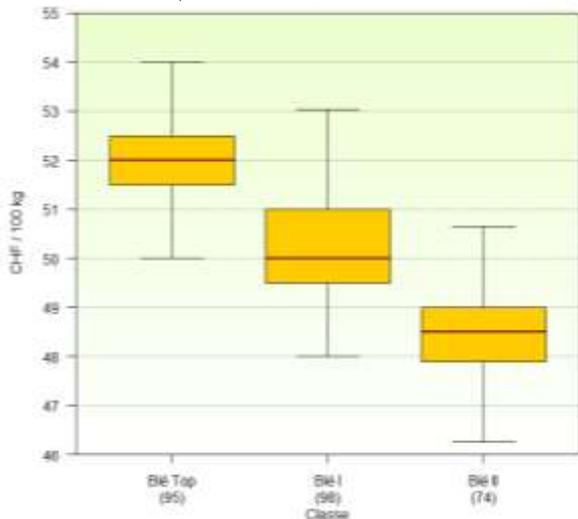
Pour la classe TOP, la différence entre le prix net le plus haut et le prix net le plus bas se montait à Fr. 7.75/dt.

payés aux producteurs. En 2016, les prix nets aux producteurs se sont situés Fr. 4.40/dt en-dessous des prix bruts. Les prix nets de la classe TOP variaient entre Fr. 44.48/dt et Fr. 52.23/dt, ce qui signifie que la différence entre le prix le plus haut et le prix le plus bas se montait à Fr. 7.75/dt.

Pertes de poids pas prises en compte

Le poids brut n'est visible que pour une petite partie des annonces de prix que nous avons reçues, raison pour laquelle nous avons renoncé à faire une mise en valeur des pertes de poids. Celles-ci ont néanmoins une importance pour les producteurs, particulièrement en 2016 où la part de grains cassés ou de petits grains était élevée. Plusieurs décomptes ont mis en évidence le fait que certains lots avaient été déclassés en blé fourrager en raison de **poids à l'hectolitre trop faibles. Ces lots n'ont pas été mis en valeur en tant que blé panifiable.**

Prix bruts aux producteurs, blé 2016



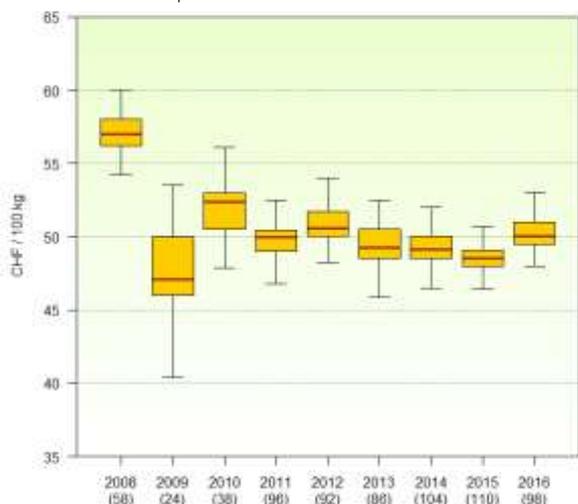
Les prix sont restés relativement stables suite à la période turbulente des années 2008 à 2010.

chette de prix pour la classe I est de Fr. 5.-/dt ; elle plus grande pour la classe II, avec Fr. 7.20/dt. Rétrospectivement, il faut constater que les prix des céréales panifiables sont restés stables suite à la période turbulente des années 2008 à 2010. Les prix de la récolte 2016 se sont situés au-dessus de la moyenne des cinq dernières années

Prix nets : grandes variations

En considérant les décomptes producteurs reçus pour le blé de classe TOP, les coûts par dt de poids net dans les centres collecteurs sont **restés stables. Seule l'augmentation des cotisations pour le fonds d'allègement de marché** suite au déclassement de la récolte 2015 a conduit à une légère hausse de la différence entre les prix bruts et les prix nets

Prix bruts aux producteurs, blé classe I, 2008-16



Remarque sur les données:

Pour la mise en valeur des céréales panifiables, tous les modes de production ou labels ont été pris en compte (sauf le bio) : IP-Suisse (prix de base sans les primes), Suisse Premium, SUISSE GARANTIE et PER.

Année	Prix brut [Fr/dt] *	Prix net [Fr/dt]*	Différence [Fr/dt]
2016	52.00	47.58	4.42
2015	50.50	46.18	4.32

* Médiane de la classe TOP par dt de poids net. Les cotisations au fonds d'allègement de marché pour la récolte 2016 ont été augmentées de Fr. 0.10/dt.

Calcul des prix nets

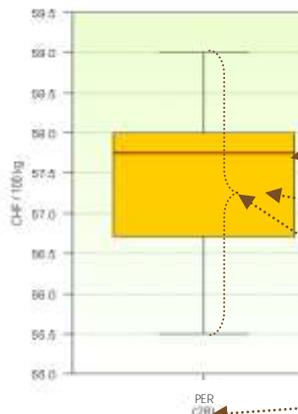
Prix aux producteurs bruts

- Coûts au centre collecteur (**taxes d'entrée, cotisations, coûts de séchage, déduction à cause de la qualité**)

+ Bonus pour la qualité



Explications des „box plots“ et médianes



Nous souhaitons ici expliquer en détail la présentation des prix payés aux producteurs sous forme de boxplots.

La « ligne du milieu » représente la médiane. 50 % des données se situent en-dessus de cette ligne et 50 % en-dessous.

Le rectangle orange (=box) contient 50 % des données. En-dessous et en-dessus de ce rectangle sont représentés chaque fois 25 % des données.

Les lignes verticales, y compris le rectangle, contiennent environ 95 % des données.

Le nombre de données (annonces) est donné en-dessous de l'axe, entre parenthèse.

Les boxplots, peu influencés par les données extrêmes, sont adaptés à la mise en valeur d'un nombre restreint de données. Les valeurs extrêmes ne sont pas représentées.

Les données ont été annoncées par des délégués de la FSPC et des centres collecteurs. La majorité des annonces provient de centres collecteurs différents ; toute la Suisse est ainsi représentée, mais sans pondération.

Céréales fourragères : grandes différences dans les prix nets

Les prix des céréales fourragères varient moins que ceux des céréales panifiables, en raison du système de prix-seuils à la frontière. Cela se confirme en 2016 : malgré des rendements bas, les prix n'ont presque pas augmenté. Seuls les prix de l'orge se retrouvent au niveau des années 2011 à 2014, après une année 2015 particulièrement difficile.

Pour le blé fourrager, la médiane des prix bruts se situe à Fr. 36.50/dt, comme en 2015. Pour l'orge, elle est à Fr. 34.50/dt, soit Fr. 1.-/dt plus qu'en 2015 et au même niveau qu'en 2014. Les différences des prix de l'orge sont frappantes, variant de Fr. 30.-/dt à Fr. 37.-/dt. Les taxes d'entrée pour les

céréales fourragères ont une médiane à Fr. 2.65/dt, avec un minimum à Fr. 0.50/dt et un maximum à Fr. 4.-/dt. A noter que les taxes de prise en charge pour le blé fourrager et l'orge sont parfois différentes dans certains centres collecteurs. Les différences constatées dans les prix nets sont particulièrement élevées et se montent à Fr. 10.-/dt, tant pour le blé fourrager que pour l'orge (voir tableau).

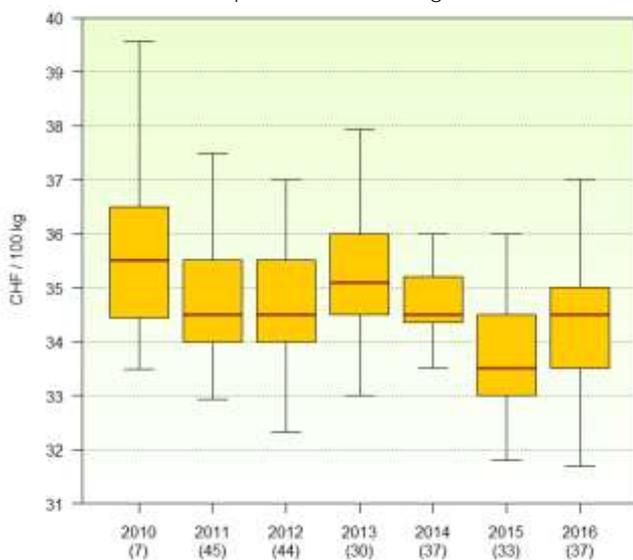
Il faut signaler que les prix spéciaux pour les livraisons en compte marchandise ou les contre-affaires n'ont pas été mis en valeur, en raison de la multitude des systèmes appliqués.

Pour cette raison, le nombre d'annonce est très inférieur à celui des céréales panifiables, ce qui limite la représentativité des données. Pour des livraisons en compte marchandise, les céréales fourragères bénéficient généralement d'un prix plus élevé.

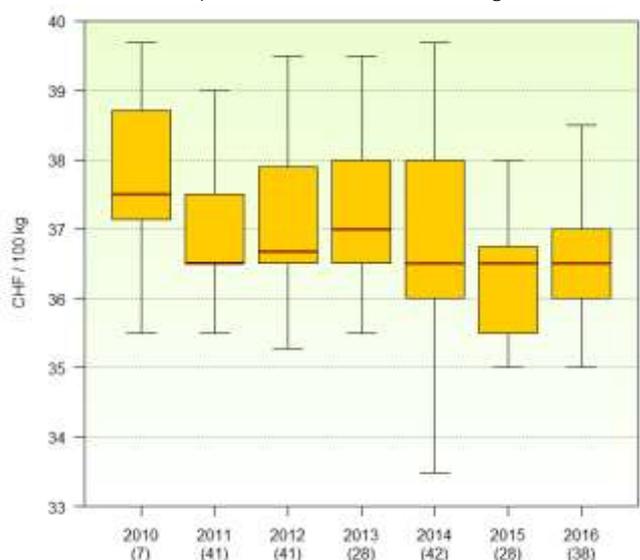
Prix nets aux producteurs, en Fr./dt de poids net

	Blé fourrager	Orge
Médiane	33.88	31.38
Min.	27.18	25.82
Max.	37.38	35.38
Variation	10.20	9.56

Prix bruts aux producteurs, orge 2010-16



Prix bruts aux producteurs, blé fourrager 2010-16



Oléagineux 2016 : stabilisation des prix

Les prix des oléagineux suisses sont dépendants du prix international des huiles végétales et des tourteaux. Alors que les prix des tourteaux sont stables, ceux des huiles végétales ont légèrement augmenté durant la période de commercialisation 2016, en comparaison avec **l'année précédente. En raison** du franc fort, ces prix se situent néanmoins en-dessous du niveau de 2014.

Colza classique : légère augmentation de prix

La médiane des prix bruts producteurs pour le colza classique se situe, pour 2016 et sur la base des annonces reçues, à Fr. 79.-/dt et à Fr. 84.50/dt pour le colza HOLL. La différence de prix entre colza HOLL et classique a été réduite,

La médiane des prix bruts producteurs pour le colza classique se situe à Fr. 79.-/dt et à Fr. 84.50/dt pour le colza HOLL.

passant de Fr. 10.-/dt en 2015 à Fr. 5.50/dt en 2016. Comme les **importations n'atteignent pas la qualité du colza HOLL suisse, l'effet** du marché suisse sur les prix producteurs est plus marqué pour le colza HOLL que pour le colza clas-

sique. La réduction de la prime pour le colza HOLL ne peut ainsi pas être mise en relation directe avec les prix internationaux. La différence entre les prix les plus élevés et les prix les plus bas se montait, en 2016, à Fr. 4.60/dt pour

Comme les importations n'atteignent pas la qualité du colza HOLL suisse, l'effet du marché suisse sur les prix producteurs est plus marqué pour le colza HOLL que pour le colza classique.

le colza HOLL et à Fr. 6.90/dt pour le colza classique. Pour cette mise en valeur, les prix différenciés pour **les quantités excédentaires n'ont** pas été pris en compte. La plupart des centres collecteurs ont en effet fait une différence de prix pour ces quantités. Certains centres collecteurs ont par contre renoncé à cette différenciation en raison des faibles rendements en 2016.

Tournesol : stabilité

Les prix des tournesols sont restés stables en 2016, par rapport à 2015 : **alors que la médiane pour le** tournesol standard augmente de Fr. 2.-/dt pour arriver à Fr. 82.-/dt, la médiane pour le tournesol HO diminue de Fr. 0.75/dt pour un prix final de Fr. 87.25/dt. La différence

La différence de prix entre les segments classiques et HO, respectivement HOLL, se réduit pour le tournesol et pour le colza.

de prix entre les segments classiques et HO, respectivement HOLL, se réduit aussi bien pour le tournesol que pour le colza.

L'analyse des données montre que la situation quantitative en Suisse **durant les années 2014 et 2015 n'a** que faiblement influencé les prix. **L'évolution des prix, en particulier** pour le colza classique, doit être mise en relation avec les prix sur les marchés internationaux.

Première estimation : Prix 2017

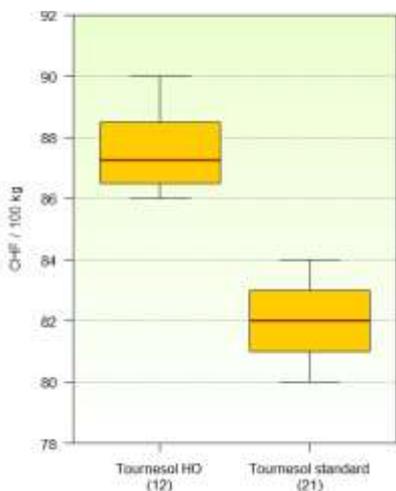
Les oléagineux sont en général négociés entre avril et juin. Pour les prix producteurs 2017, le niveau de prix durant la période de commercialisation sont primordiaux. Les prix moyens de la commercialisation sont recensés par swiss granum et seront publiés en août 2017. Les informations actuellement à notre disposition indiquent que les prix 2017 devraient rester relativement stables par rapport à 2016.

Un grand merci pour l'envoi des décomptes !

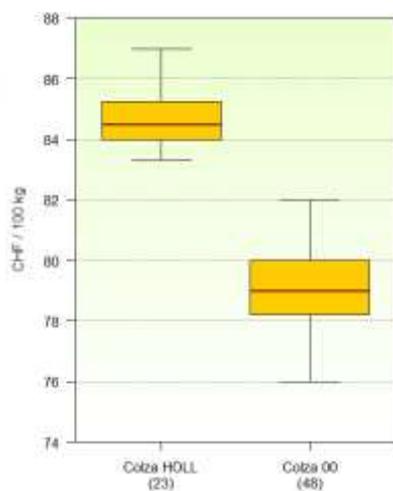
Tableau : Evaluation des prix des oléagineux suisses 2015-16 [Fr./dt]

	Colza		Tournesol	
	classique	HOLL	classique	HO
Médiane 2016	79.00	84.50	82.00	87.25
Median 2015	75.00	85.00	80.00	88.00
Augmentation / Diminution du prix	+4.00	-0.50	+2.00	-0.25
Différence HO(LL) et classique, 2016		5.50		5.25
Différence HO(LL) et classique, 2015		10.00		8.00

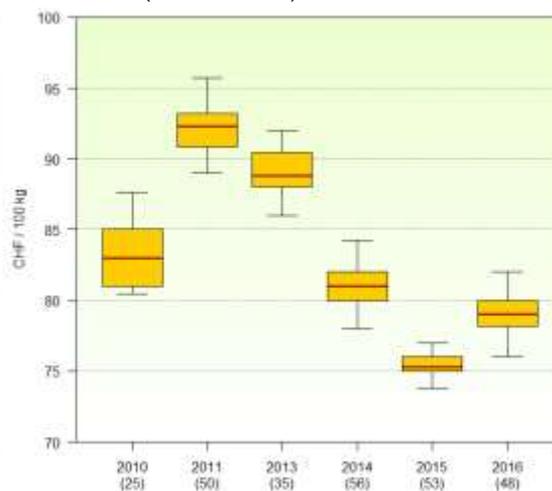
Prix bruts aux producteurs, tournesol 2016



Prix bruts aux producteurs, colza 2016



Prix bruts aux producteurs, colza (sans HOLL) 2010-16



Source : recensements des prix FSPC, 2010-16

Récoltes 2017 et 2018 : aperçu avec des incertitudes

Les estimations de récolte comportent des grandes incertitudes ; la récolte **2016 l'a démontré. Alors que la récolte s'annonçait** moyenne à bonne en mai 2016 pour toutes les cultures, les rendements particulièrement faibles ont surpris, surtout dans la filière céréalière.

Récolte 2017 : incertitudes pour le colza

Le retour de l'hiver en avril 2017 a des conséquences difficiles à chiffrer, ce qui complique encore les estimations de rendement. **Swiss granum n'a pas adapté ses estimations** de récolte de juin 2017 par rapport au mois de mai 2017. Une récolte moyenne à bonne est attendue. Pour le colza, il faudra compter avec des baisses de rendements **suite à la neige du mois d'avril**, particulièrement en Suisse orientale.

Les surfaces de toutes les cultures ne devraient pas varier beaucoup **par rapport à l'année dernière.**

Récolte 2018 : recommandations de semis

Selon les recommandations de semis de fenaco et IP-Suisse, seuls des petits ajustements seront nécessaires pour les semis de l'automne 2017. Fenaco souhaite une diminution de la classe I en Suisse centrale et en Suisse orientale, au profit de variétés de blé TOP avec une haute qualité (Molinera, Nara, Lorenzo, Runal et Arnold). **En Suisse romande, c'est le blé de classe II qui est demandé.** IP-Suisse vise une augmentation des classe TopQ, surtout pour les variétés Digana (blé de printemps), Lorenzo, **Molinera et Runal, ainsi qu'une** diminution dans les variétés TOP normales. La culture de blé IP-Suisse pour les classes I et II peut généralement être augmentée. Pour les variétés TopQ, il faut privilégier

les meilleurs sols et être attentif à la **fumure azotée, afin d'obtenir des teneurs en protéine d'au moins 13 %.**

En ce qui concerne les céréales fourragères, le marché est demandeur de **blé fourrager, d'orge avec des poids à l'hectolitre élevé et de maïs.** Pour les légumineuses à graines, la prise en charge doit être discutée avec les centres collecteurs, pour des questions de logistique.

De manière générale, la demande varie selon les centres collecteurs et les régions. Pour cette raison, nous conseillons de suivre les recommandations des centres collecteurs, **afin d'adapter le mieux possible l'offre à la demande.**

Commentaire : Huile de colza suisse dans les aliments fourrager

Ces dernières semaines, les médias ont largement relaté la volonté des producteurs de lait et de l'USP de remplacer, dans les aliments concentrés, l'huile de palme par de l'huile de colza.

Ces discussions, dans l'urgence et sans consultation préalable des producteurs d'oléagineux, montre que l'huile de palme reste un sujet hautement sensible, tant dans les aliments destinés aux animaux que dans l'alimentation humaine.

L'huile de palme dans les aliments représente des quantités minimes par rapport à la quantité globale de matières premières utilisées : environ 5'000 t par année. **La remplacer par de l'huile de colza est par conséquent envisageable.**
Coût de l'opération : 1.5 millions de francs si l'huile de colza est importée au prix en vigueur pour le secteur fourrager.

Et si on produisait cette huile en Suisse ? L'huile destinée à l'alimentation animale est importée sans droits de douane. Pour être concurrentiels avec ces importations, les producteurs suisses devraient vendre leur colza en-dessous de Fr. 30.-/dt. Impensable pour la FSPC.

Par contre, nous sommes prêts à discuter pour augmenter la production de colza suisse, aux prix suisses pour de l'huile alimentaire. Mais le coût serait alors plus important pour la production animale, soit environ 7 millions de francs.

Personne ne veut d'huile de palme, c'est un fait, mais la remplacer à un coût que les producteurs de colza ne peuvent pas prendre en charge.

Fritz Glauser, Président



« Pour être concurrentiels avec ces importations, les producteurs suisses devraient vendre leur colza en-dessous de Fr. 30.-/dt. ».



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Bern
Téléphone : +41 31 381 72 03
Télécopie : +41 31 381 72 04
Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Le prochain bulletin de marché, prévu pour l'automne 2017, abordera principalement des thèmes autour des oléagineux.

S'il y a un dossier qui vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !